

sur les *Institutions judiciaires*. La publication de cet ouvrage sera retardée de quelques mois seulement ; pour le rendre plus digne des lecteurs, il a fallu le remanier complètement, soit afin d'en faire disparaître les inexactitudes échappées à une rédaction précipitée ; soit afin de corriger certains défauts de forme qui eussent ôté à la lecture une grande partie de son intérêt, et compromis le succès de l'ouvrage lui-même.

Dans ce travail de révision, nous abrègerons les développements qui se rapportent à des questions de théologie, de jurisprudence ou de philosophie, pour donner plus d'importance aux faits historiques qui présentent toujours un plus grand intérêt pour le lecteur. Par là, nous arriverons aussi facilement à démontrer l'influence du Christianisme sur la société ; par là, nous atteindrons aussi directement notre but, qui est de faire passer dans l'esprit des lecteurs les convictions qui nous ont inspiré nous-même dans l'accomplissement d'une tâche dont on comprend en même temps l'importance et les difficultés.

Ainsi, dès aujourd'hui, nous pouvons annoncer l'apparition prochaine d'un ouvrage sérieux, qui répond parfaitement aux besoins